

CHAGNY

• E SOLO ROBUR* •



CHAGNY RÉUSSIT LE PARI D'UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Lire page 4



TRAVAUX PAYSAGERS & CADRE DE VIE

Lire page 8



LE SPORT & LES ASSOCIATIONS À L'HONNEUR

Lire page 16 - 17



DÉCHETS, INCIVILITÉS... ON ACTIVE!

Lire page 14 - 15

SOMMAIRE

Éditorial	3
Le pari d'une santé de proximité	4
Travaux et embellissement	6
Travaux paysagers autour de Chagny Santé	8
Autour de l'Hôtel de ville	9
Nouvelles activités	10
Des nouvelles des écoles	12
Brèves	13
C'est l'affaire de tous! Prévention des incivilités	14
Vie associative et sportive	16
La Maison des Solidarités s'agrandit	18
Espace d'expression légale	19
Histoire, histoires: Bienvenue rue du Bourg!	20
Agenda	22
Info Jeunes à votre écoute!	24
CCAS - Habitat	25
Vie culturelle	26
Mémo pratique	28

SEPTEMBRE 2024



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES. SUR LA PHOTO MME DECITRE, COUP DE CŒUR ET FÉLICITATIONS DU JURY

NOVEMBRE 2024



LE POT D'ACCUEIL POUR SOUHAITER LA BIENVENUE AUX DERNIERS PROFESSIONNELS DE SANTÉ INSTALLÉS À CHAGNY.

OCTOBRE 2024



UNE AMBIANCE TOUJOURS CHALEUREUSE À L'OCCASION DU BANQUET DES AÎNÉS, LE TRADITIONNEL REPAS OFFERT AUX PLUS DE 70 ANS.



23 NOVEMBRE 2024



LES NOUVELLES REINES DE LA MI-CARÊME : AU CENTRE, MANON COLOMBET, REINE, À DROITE, ROSA ARROYO, 1^{RE} VICE-REINE ET À GAUCHE, FLORA DERKI - 2^E VICE-REINE.

11 NOVEMBRE 2024



DES ENFANTS DE L'ÉCOLE ETIENNE-JULES MAREY ONT PRIS PART À LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



CHAGNOTINES, CHAGNOTINS,

Nous traversons une période politique marquée par de nombreuses incertitudes concernant l'évolution de la fiscalité et la baisse du pouvoir d'achat. Les collectivités sont également affectées par la diminution des dotations. En revanche, la population est de plus en plus demandeuse, à juste titre, en matière de sécurité, de santé et de développement de services. La commune doit donc relever ces défis tout en poursuivant sa transformation pour lutter contre le changement climatique, moderniser les services publics et renforcer l'attractivité du territoire.

Comme vous avez pu le constater, l'accompagnement personnalisé de chaque dossier, associé à une stratégie de revitalisation du patrimoine de la commune, nous a permis d'accueillir de nombreux professionnels de santé ces derniers mois, ainsi que de nouveaux commerces de proximité et artisans.

Les zones d'activités économiques ne sont pas non plus en reste puisque nous accueillerons dans les prochains mois plusieurs entreprises avec de nombreux emplois à la clé.

Comme nous nous y étions engagés, nous mettons en œuvre une politique volontariste de développement économique et d'attractivité du centre-ville, sans oublier la rénovation des bâtiments et les voiries qui s'étendront sur plusieurs années, cela dans un environnement financier contraint.

Je remercie l'ensemble des acteurs ainsi que les habitants qui nous accompagnent tout au long des projets.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Sébastien Laurent,
maire de Chagny



CHAGNY
DÉCEMBRE 2024 - N° 11

le magazine
d'informations
municipales



Directeur de la publication
Sébastien Laurent
Mairie de Chagny
4, rue de Beaune, 71150 Chagny

Bulletin municipal CHAGNY
ISSN 2741-2660

Contactez la rédaction
communication@ville-chagny71.fr

Photographies
Service communication
de la Ville de Chagny
(sauf mentions contraires)

Réalisation
Agence les Pistoleros, Dijon

Impression
Imprimerie RGB, Meursault
3500 exemplaires

Avec Chagny santé, l'Hôpital de proximité et les professionnels de santé en ville, Chagny a tissé la toile d'une offre très complète qui permet aux chagnotins de suivre leur parcours santé à deux pas de chez eux, ou presque...

CHAGNY RÉUSSIT LE PARI D'UNE SANTÉ DE PROXIMITÉ



L'action de la Ville de Chagny et l'implication personnelle de son maire, Sébastien Laurent, aidé par l' élu délégué à la santé Lou Labry, dans le renforcement de l'attractivité de Chagny pour les professionnels de santé, porte ses fruits. La qualité et la diversité de l'offre de santé place Chagny comme une référence de réussite dans la lutte contre les déserts médicaux.

LA MAISON MÉDICALE FAIT LE PLEIN !

Après 6 ans d'ouverture, les 3500 m² de Chagny santé sont occupés à 100 %. Outre le Centre

d'enseignement des soins d'urgence (CESU 71) ce sont 47 professionnels qui sont aujourd'hui installés : une pharmacie, un opticien, un audioprothésiste, un plateau laboratoire, des médecins généralistes, des chirurgiens-dentistes, un cardiologue, une pédiatre allergologue (très rare !), des sages-femmes, un cabinet d'infirmiers, de kinésithérapeutes, d'ostéopathes, d'orthophonistes, un psychiatre, une psychomotricienne, des psychothérapeutes, une diététicienne, un naturopathe... Une bonne entente entre les professionnels, une convivialité

entretenu par des soirées de formation ou de fraternité, participent au bon esprit de Chagny santé.

UN CABINET DE RADIOLOGIE ET UN LABORATOIRE D'ANALYSES

Le Groupe Biolab Unilab et sa directrice le Dr Boerschneck, ont souhaité participer à ce nouvel élan et répondre au mieux à la demande croissante. Depuis septembre dernier, le laboratoire ouvre, en plus du matin, deux heures l'après-midi. Bientôt un Cabinet de radiologie-échographie s'installera après des travaux qui commenceront début décembre.

RENFORCEMENT DE L'HÔPITAL

Grâce au dynamisme de sa directrice, Mme Boulnois, à l'action conjuguée de la Ville de Chagny et du CPTS de Beaune, tous les résidents de l'Ehpad ont aujourd'hui un médecin. Quatre médecins généralistes sont salariés de l'hôpital. Deux nouveaux services de proximité SSR (soins de suite et de réadaptation) et SMR (soins médicaux de réadaptation) viennent augmenter l'expertise en rééducation

et réadaptation de l'hôpital. Concrètement, un malade opéré à Chalon peut rapidement revenir à Chagny en SSR et SMR puis être pris en charge par des professionnels de santé installés sur Chagny. Il reste ainsi moins de temps éloigné de chez lui !

DES ATELIERS DE PRÉVENTION

Les parents papotent

Coorganisé par le CCAS et le CLS du Pays Beaunois (Contrat Local en Santé). Ces ateliers permettent d'accueillir des parents avec deux psychothérapeutes autour d'un café, pour échanger en toute simplicité sur la vie familiale, l'éducation des enfants, la prévention...

Atelier Kiné APA - Gym douce

En partenariat avec la mairie et la CPTS du Pays Beaunois. Des cours collectifs de gym douce animés par des coach et des kinés APA, dans la continuité de soins kiné. Contact : Agata Mignotte - Tél. 03 85 87 15 63

Atelier Café Alzheimer

Coorganisé par le CCAS et France Alzheimer. Des ateliers qui se tiennent en mairie et à Chagny santé pour discuter et échanger autour des maladies neuro dégénératives pour les aidants et/ou les aidés. Contactez le CCAS au 03 85 47 80 00.



AU RENDEZ-VOUS D'OCTOBRE ROSE

La marche la Chagnotine s'est déroulée le samedi 12 octobre dernier. Le départ était donné à la capitainerie et animé par l'association « Ailes aident », tout ceci dans la bonne humeur et avec un bel élan de solidarité. Deux marches étaient proposées, 5 km et 10 km avec une collation à mi-parcours et une arrivée festive en musique avec le groupe « Jeunes Troubadours Chagnotins ». 300 marcheurs ont été comptés ; au final, l'opération a généré un bénéfice net de 2657 € pour l'association. Un grand merci à tous !

TÉLÉTHON NOUVELLE FORMULE

Créé en 1987, le Téléthon combine depuis sa création une émission télévisée et des dizaines de milliers d'animations partout en France afin de collecter des fonds pour la recherche de traitements contre les maladies rares et invalidantes. Chaque année, Chagny se mobilise. Le 30 novembre 2024, la Maison du Peuple a accueilli une grande soirée à cette occasion. Une formule qui se réinvente cette année. Les associations ont proposé de nombreuses

animations, merci à eux pour leur implication : Amicale des donneurs de sang, Amicale des Sapeurs-pompiers, Archers Chagnotins, Club du Sourire, Cie des Faiseurs de pluie, Cultur'Elles, École de musique, Golden Country 71, Twirling Club, Vaincre la muco-viscidose, ainsi que le commerce Objectif Photo et le Sirtom de Chagny.

Vin chaud, musique et animations, restauration, stand de maquillage, initiation aux premiers secours, vente de confitures, objets de collection, démonstration de danse, restauration conviviale, etc. La solidarité, la générosité, le partage et l'émotion étaient bien au rendez-vous de ce Téléthon.

Pour maintenir la dynamique du petit commerce en centre-ville et lutter contre les marchands de sommeil, la Ville de Chagny a fait l'acquisition de deux immeubles rue du Bourg et d'un immeuble rue de la Ferté. Le point sur les travaux et projets en cours.

TROIS CHANTIERS POUR VALORISER LE COMMERCE EN CENTRE-VILLE

« C'EST COMME À LA MAISON », UN SALON DE THÉ RUE DU BOURG

Les services techniques municipaux ont coulé une dalle dans la cour intérieure de l'établissement au printemps 2024 permettant ainsi la création d'une terrasse pour le salon de thé. « C'est comme à la maison » (voir p.11) a succédé au « Petit Atelier ». L'immeuble est propriété de la Ville de Chagny depuis 2021.



ON TRANSFORME « L'ESSAI »

Les locaux du bar « L'Essai », au 6 rue de la Ferté, étaient devenus inutilisables. La municipalité, au moment où elle s'est portée acquéreur du bâtiment, savait qu'il faudrait entreprendre des travaux importants de mise en conformité et rénovation intérieure. À la suite d'une chute de tuile de l'immeuble voisin qui a transpercé la toiture, l'eau s'est infiltrée et a engendré des dégâts conséquents, précipitant la réalisation des travaux.

Le programme portait sur :

- le remplacement de la charpente et de la toiture ;
- la mise aux normes de l'installation électrique ;

- la réalisation d'une salle de bains et la rénovation des sanitaires du bar ;
- des travaux de menuiserie (fenêtres, portes et escalier) ;
- des travaux de peinture et de revêtement du sol.

Le bar « L'Essai », actuellement fermé, rouvrira prochainement.

RENOUER AVEC LA MÉMOIRE D'UN COMMERCE HISTORIQUE

L'enseigne de restauration rapide BFC, au n°3 de la rue du Bourg, occupait l'emplacement de la Pharmacie centrale, commerce historique de Chagny (voir p. 20). La Ville est maintenant propriétaire de l'immeuble.

Elle souhaite lui redonner son cachet d'autrefois et ainsi révéler son intérêt patrimonial. En plus des travaux de rénovation nécessaires, une restauration de l'ancienne façade commerciale selon les codes du début du XX^e siècle est donc prévue.

La municipalité se laisse le temps de la réflexion pour poser différentes hypothèses d'occupation avec un projet de bibliothèque / médiathèque une fois les espaces restaurés.

En attendant, dès que les travaux seront réalisés, un commerce ou une activité éphémère y sera installé.

Ces trois investissements de la Ville renforcent à la fois le tissu commercial de Chagny mais aussi son attractivité.

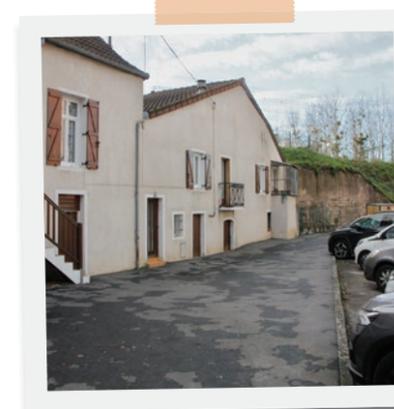


RUE DES FOSSÉS : LE PROJET DE RÉNOVATION DE CETTE ARTÈRE HISTORIQUE DE CHAGNY VOUS AVAIT ÉTÉ PRÉSENTÉ DANS LES PRÉCÉDENTS MAGAZINES ; LES TRAVAUX DE VOIRIE SONT DÉSORMAIS TERMINÉS ET LES PLANTATIONS DES ESPACES VERTS SONT EN COURS.



RUE DES PONTS : DES TROTTOIRS ONT ÉTÉ RÉALISÉS ; LA VOIE A ÉTÉ RÉTRÉCIE DE CHAQUE CÔTÉ DES DEUX PONTS POUR LIMITER L'ACCÈS DES GROS ENGIN. LES PONTS SONT DES OUVRAGES PATRIMONIAUX QU'IL FAUT PRÉSERVER.

LA RUE VICTOR HUGO LONGE LA VOIE FERRÉE EN PASSANT À L'ARRIÈRE DE L'HÔPITAL. POUR AMÉLIORER LE CONFORT DU CHEMINEMENT PIÉTON, LES TROTTOIRS ONT ÉTÉ REPRIS AVEC LA CRÉATION D'UN ENROBÉ.



CHEMIN COMMUNAL DE LESSARD : UNE RÉFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT AVEC UN BI-COUCHE A ÉTÉ RÉALISÉE SUR 1,2 KM.



LE CHEMIN DE LA FOLIE, BORDÉ DE MURETS ET DE VIGNES, EST SOUVENT EMPRUNTÉ PAR LES RANDONNEURS ET LES CHASSEURS. IL RÉSERVE, EN HAUT DE LA COLLINE, UNE JOLIE VUE SUR CHAGNY. DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉS.

Le dynamisme de Chagny santé (voir p. 4) implique une plus grande fréquentation des abords du bâtiment. Il était nécessaire de repenser la circulation des piétons et le stationnement des véhicules autour de Chagny santé.

ENTRE CHAGNY SANTÉ ET LA CASERNE DES POMPIERS DÉBUT DES TRAVAUX PAYSAGERS

Les places du parking de Chagny santé sont aujourd'hui occupées en grande partie par les professionnels ; il était devenu urgent d'augmenter sa capacité. Pour faciliter l'accès aux places situées vers la caserne des pompiers, un cheminement piéton sera créé vers l'entrée de Chagny Santé. La voie d'accès à la caserne des pompiers va être supprimée. Deux nouveaux accès seront créés. L'espace libéré permet la création de 24 nouvelles places dont une place PMR et trois arrêts minute. La création d'une voie partagée et d'une voie piétonne (mobilité

douce) donnera également accès au parking du square Bellevue. Au final, 165 places seront disponibles sur le secteur.

PARKING, MAIS PAS SEULEMENT...

Aujourd'hui, le stationnement automobile ne s'envisage plus du tout comme avant, où un simple bitume marqué de bandes blanches suffisait. Ce nouvel aménagement permet de désimperméabiliser les sols, de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie, de végétaliser et de créer des îlots de fraîcheur.

Un stationnement ombragé, des cheminements piétons paysagers, favorisent la circulation douce en ville, d'un quartier à l'autre.

C'est le cabinet de paysagistes-concepteurs Le Perchoir paysage, associé au bureau d'études Verdi qui a conçu le projet et en assure la maîtrise d'œuvre. Un travail en commun a été réalisé avec le SDIS 71 pour garantir un accès efficace des secours. Une réunion publique d'information des habitants et des usagers sera très bientôt organisée. La fin des travaux est prévue pour le second semestre 2025.



- Espaces verts**
- Arbres existants conservés
- Arbres tiges projet
- Arbres cépées projet
- Prairie
- Massifs
- Jardin de pluie
- Mobilier et revêtements paysagers**
- Potelets PMR
- Potelets à clé pompier
- || Arceaux vélos
- Corbeilles
- Bancs
- Terrasse bois
- Escaliers en traverses bois / sablé
- Sablé

La mairie de Chagny et ses arcades, monument marquant l'histoire de notre commune à la moitié du XIX^e siècle, va entamer un programme de revalorisation pour l'adapter aux usages... du XXI^e siècle.

AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE NAISSANCE D'UN PÔLE D'ATTRACTIVITÉ

Les hautes arcades de la mairie ont parfois des airs de Provence le dimanche matin, lors du marché hebdomadaire. L'Hôtel de Ville est un pôle administratif mais aussi un point d'attractivité pour nos visiteurs. Ce bâtiment, prestigieux et très original, méritait que l'on entame une réflexion sur ses usages et son fonctionnement.

2025 : L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SOUS LES ARCADES

La Maison départementale des Solidarités, installée dans le même bâtiment que l'Office de Tourisme Intercommunal, rue des Halles, manquait

d'espace ; quant à l'Office de tourisme, il était un peu éloigné du centre historique. La ville a donc vendu sa part du bâtiment au département et initié un projet architectural pour installer l'OTI, dès 2025, sous les arcades sud de l'Hôtel de Ville, dans un bureau s'ouvrant sur la place par une large vitrine. Le projet architectural, d'environ 300 m2, regroupera l'Office de tourisme et une salle d'exposition gérée par le service culturel de la Ville.

RÉNOVER ET REVALORISER LE SITE

L'objectif de revalorisation du bâtiment passe par la

réinstallation de l'entrée principale de la mairie sur sa façade historique. Il est aussi nécessaire de distinguer l'accueil Mairie-État-civil de l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale qui restera à l'arrière du bâtiment. Des réaménagements intérieurs de la mairie sont prévus pour, d'une part, mettre aux normes le bâtiment sur le plan de son confort thermique mais aussi réorganiser l'aménagement des bureaux et des services afin d'améliorer l'accueil du public. Ce vaste programme demandera un chantier phasé sur plusieurs années (3 à 4 ans).

UNE 3^E FLEUR POUR CHAGNY !

Le 27 novembre dernier, à Dijon, le label Villes et Villages Fleuris a remis une 3^e fleur à Chagny ainsi que le Coup de cœur du jury. La visite du jury, le 27 juin,



a commencé par la rue des Fossées, qui a bénéficié d'un beau programme de rénovation et de renaturalisation. Puis le jury a visité le quartier des Mûriers, l'étang de Blouche, le Port du Canal, les deux sites d'éco pâturage, le square de l'Arlequin et enfin les parcs des Cèdres et Bellevue. Tous les aménagements conduits par la Ville de Chagny, particulièrement dans le traitement des sols, la récupération de l'eau, l'intégration de vivaces, la gestion de l'entretien, entrent dans les critères de jugement du label. Cette récompense salue aussi le travail de conception et d'entretien mené quotidiennement par les services Espaces verts et Grands projets. L'ESAT de Crissey, qui accompagne des personnes en situation de handicap, vient deux fois par an en appui pour des travaux d'entretien.

SÉBASTIEN LAURENT, MAIRE, AVEC À SA GAUCHE, ANTHONY GODARD, CHEF D'ÉQUIPE DU SERVICE ESPACES VERTS, LORS DE LA CÉRÉMONIE DU 27 NOVEMBRE DERNIER À DIJON.

NOUVELLES ACTIVITÉS

BURGONDIA NUMISMATICA

Romuald Robeley a créé son entreprise en 2023. La numismatique, c'est la passion de l'histoire racontée à travers les monnaies, médailles, jetons... Et cette passion, elle lui est venue enfant, en découvrant par hasard une pièce ancienne dans un massif de fleur. Venez estimer vos fonds de tiroirs ou vos grandes collections pour vous en séparer, ou au contraire, les compléter. Vous trouverez aussi à la boutique des billets, des BDs, des cartes postales et des timbres.

12, rue du Bourg - contact@bn71.fr - www.burgondia-numismatica.fr



DELPHINE COIFFURE

Originaire de Chagny, Delphine Benoit a saisi l'opportunité d'un local libre pour voler de ses propres ailes et ouvrir son salon, lumineux et chaleureux. Elle vous accueille pour vous « transformer par la coiffure » comme elle aime à le dire : coupes femmes et hommes, brushing raffiné, colorations tendances, coupes spéciales enfants et adolescents.

1, rue des Halles - Tél. 03 85 42 61 23

www.planity.com/delphine-coiffure-71150-chagny

PHOTO © L. KOUNOWSKI



POISSONNERIE KERONAN

Emmanuel et Delphine Mouchet ont repris la Poissonnerie en février 2024. Leur étal 100% frais de poissons, coquillages et crustacés est varié avec un nouvel arrivage tous les jours. Ils ont créé un rayon traiteur avec des plats cuisinés, des entrées, terrines... ainsi qu'un coin épicerie avec tous les produits de la mer pour agrémenter les repas et apéritifs : tapas, tartinables, taramas, soupe, rouille, croûtons, bouillabaisse...

6, rue du Beaune - tél. 03 85 94 70 66 www.keronan.fr



LE GRENIER DE MARIE

Dominique Masson a ouvert sa boutique antiquités-brocante en juin dernier. Fort de 40 ans d'expérience, il propose une large gamme d'objets chinés avec soin : meubles, militaria, jouets anciens, tableaux, argenterie, bijoux, cartes postales, etc. Vous pouvez aussi solliciter l'œil expert de Dominique pour faire estimer un objet ou un meuble ou débarrasser une maison (devis gratuit).

4, rue de la Boutière - Tél. 06 15 51 33 84.



COWORKING... AU BUFFET DE LA GARE



C'EST COMME À LA MAISON

Une nouvelle adresse cosy et chaleureuse à Chagny, dotée d'une cour intérieure pour venir déguster des vins au verre, des cafés et chocolats italiens, ainsi qu'une large gamme de thés et infusion des frères Dammann. Une petite faim ? « C'est comme à la maison » vous propose, à tout moment de la journée, des terrines et escargots et des gaufres.

Dans les rayons de la boutique, des thés en vrac et en sachet, une sélection d'accessoires autour du thé, du café en grains ou moulu, une gamme de bougies artisanales 100% naturelle fabriqués en Bourgogne.

6 rue du Bourg

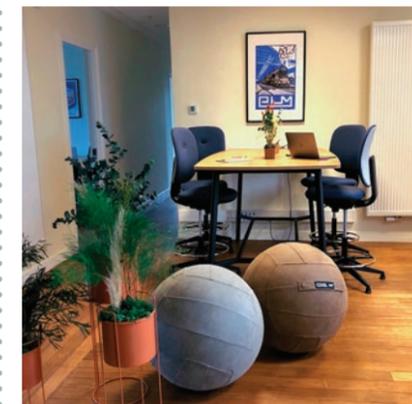
Ouvert : lundi 14 h - 19 h ;

du mardi au vendredi

10 h - 12 h / 14 h - 19 h ;

samedi 10 h - 13 h

et dimanche 9 h - 14 h.



Inauguré il y a pile un an, en octobre 2023, l'espace de coworking du Buffet de la gare de Chagny ne désemplit pas et bénéficie d'excellents retours d'utilisateurs. La Réussite est dans le Pré (ça se confirme...), entreprise gérante du lieu et spécialiste du coworking des petites villes rurales, propose différentes formules d'accueil des « coworkers ». Une entreprise implantant un commercial pour la zone de Chagny, un député ou une couturière qui réserve pour deux heures de permanence, un organisme de formation pour permettre la venue en train de l'ensemble des équipes... Les profils sont nombreux et trouvent tous ici la solution adaptée, confortable, avec un petit supplément d'âme, puisque le lieu n'a rien perdu de son

charme d'antan. Après 10 ans de fermeture du site, cet ancien buffet de la gare se métamorphose en espace de coworking grâce au soutien de la mairie de Chagny, de la Région Franche-Comté et de SNCF Gares & Connexions qui ont tout trois financé les travaux. Ouvert uniquement aux professionnels (pas de location pour des mariages ou réunions de famille), on peut y louer un bureau privatif 1h à partir de 6€, ou une journée en espace nomade à partir de 20€ HT. Le format Tiers-Lieux permet de profiter de ce lieu autrement : réunions des associations, projection de court-métrage par l'association Ciné-Marey, portes ouvertes, café Alzheimer, Van de l'inclusion numérique...

La Réussite est dans le Pré
Buffet de la gare de Chagny
Tél. 06 50 01 69 43
www.lareussiteestdanslepre.fr

3 bourgogne
franche-comté

SCANNEZ MOI ! VISIONNEZ
LA VISITE DU COWORKING
DE CHAGNY LORS DU JT DE
FRANCE 3 BOURGOGNE
LE 17 OCTOBRE DERNIER



Depuis Jules Ferry, l'enseignement public du premier degré (écoles maternelles et primaires) relève de la compétence des communes pour la prise en charge des conditions matérielles de l'enseignement. Le point sur la rentrée et les travaux en cours d'achèvement.

DES NOUVELLES DES ÉCOLES

Bonne nouvelle pour Chagny, les effectifs des écoles sont stables pour cette nouvelle année scolaire. Pour les tout-petits et leurs familles qui ont bénéficié du dispositif «Classes passerelles» mis en place par le service d'Animation familiale et solidaire, la rentrée en école maternelle était préparée et donc sans doute plus facile! Pour les plus grands, la rentrée est souvent un bon moment de retrouvailles.

LA RÉCRÉ ENCORE PLUS BELLE À L'ÉCOLE MATERNELLE BELLEVUE

Nous vous avons présenté ce projet dans le n°8 de notre magazine. Ce réaménagement

a fait l'objet d'un travail concerté entre l'équipe pédagogique, les représentants des parents d'élèves et le service Grands projets de la mairie. Une grande part des travaux s'est déroulée pendant les vacances scolaires, excepté les travaux de réalisation du nouveau préau. Les entreprises présentes ont alors respecté le repos des enfants... en arrêtant leur travail pendant leur sieste.

Au final, une cour de récréation «nouvelle génération»: parcours de motricité pour les vélos, nouveaux espaces de jeux, zone sable et eau, renaturalisation des espaces... Et ce n'est pas tout: un lieu est

spécialement aménagé pour faire la classe en extérieur, les jours où la météo le permet. Trois tipis en osier seront bientôt installés non loin du préau.

Parlons-en justement du préau... Là encore, les codes ont bien changé depuis nos écoles du xx^e siècle. C'est ici un préau tout en courbes et transparences qui fait une large place aux jeux de couleurs et de lumière avec une couverture de plaques translucides en polycarbonate rouge, vert, jaune et bleu.

Cette question de l'aménagement des cours de récréation des écoles de Chagny mérite une réflexion en concertation. Véritable outil pédagogique au même titre que la salle de classe, la nouvelle cour de récréation participe grandement à la qualité des apprentissages.

Pour ceux qui emménagent à Chagny durant l'année scolaire, la préinscription de votre enfant à l'école maternelle ou primaire se fait en mairie.



LA BONNE ADRESSE

L'amélioration des services rendus aux citoyens de la commune est une priorité. Il convient d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation, afin de faciliter le repérage:

- pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes, qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins);
- pour le travail de La Poste et des autres services publics ou commerciaux;

- pour la localisation sur les GPS.

La loi 3DS a réaffirmé le rôle de la commune comme seul autorité compétente pouvant attribuer un nom de voie et un numéro. Les communes doivent publier leurs adresses dans la Base Adresse Nationale qui est maintenant la seule référence.

À cet effet, la commune a engagé un travail avec La Poste pour identifier les problèmes d'adresses. Dans ce cadre, si vous rencontrez des problèmes d'adresse, merci de décrire votre situation à l'adresse mail suivante pour que nous le prenions en compte : adressage@ville-chagny71.fr



UN COMPOSTEUR À LA MAISON



LE COMPOSTAGE, UN ATOUT DANS SON JARDIN!

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle à ordures ménagères (Article L541-21-1 du code de l'environnement). Composter ses biodéchets représente aujourd'hui la solution incontournable pour agir sur son pouvoir d'achat en réduisant son volume de déchets et donc sa taxe; ainsi que sur l'environnement puisque le compost obtenu permet d'enrichir son jardin ou ses plantations naturellement.

Afin d'aider les Chagnotins habitants une maison avec jardin dans ce changement de pratique, le SIRTOM, en partenariat avec la Ville de Chagny, propose une vente de composteur bois, d'une capacité de 300l au prix de 35€ (après soutien du Sirtom à hauteur de 50% du prix fournisseur). Cette vente commencera début 2025. Si vous êtes intéressé et afin d'organiser les journées de distributions, il est nécessaire de vous inscrire. Trois options possibles:

- remplir le formulaire en scannant le QR code ci-dessous;
- vous inscrire via le lien disponible sur le site de la Ville;
- contacter le chargé de mission Biodéchets du Sirtom au 06 26 54 09 32.



SCANNEZ MOI!

**FORMULAIRE
DE RÉSERVATION
D'UN COMPOSTEUR**

« – Il pourrait lacher son téléphone et s'abstenir de parler si fort dans le bus! – elle pourrait ramasser ce qu'a semé son pourtant si petit chien... – Tu as vu, il prend la place handicapé! – Et ces poubelles abandonnés! C'est dommage, elle est si jolie cette rue...»

PLUTÔT PRÉVENIR QUE GUÉRIR... LES INCIVILITÉS

Nous sommes souvent confrontés aux incivilités des autres. Mais nous même, sommes nous conscients des règles de vie qui permettent de mieux vivre ensemble? La rue, les espaces publics, les squares et jardins, les zones de stationnement... sont des biens communs!



ENTRE VOISINS, RESTONS COURTOIS !

Bruits de chantier: autorisés de 7h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Appareils bruyants, outils de bricolage ou de jardinage: autorisés de 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi; de 9h à 12h et 15h à 19h le samedi; de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines sur les trottoirs et dans les lieux publics, on ramasse ou on paye une amende de 135€! Des sacs sont disponibles gratuitement dans plusieurs emplacements de la commune.

Nuisances sonores animales

de jour comme de nuit, à l'intérieur ou à l'extérieur, il est interdit de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, son animal de compagnie.

Nourriture: Il est interdit de déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

L'arrêté municipal n°2016 - 317 prévoit que: « Les conteneurs à ordures ménagères sont déposés sur la voie publique la veille du jour prévu pour la levée et rentrés le soir même. De même pour les sacs jaunes distribués pour le tri sélectif».

Son non-respect équivaut à une amende à 35€ majorée à 75€ en cas de non-paiement dans les 45 jours.

RUE DU BOURG,
LE PROPRIÉTAIRE DE
CETTE VOITURE RISQUE
135€ D'AMENDE AINSI
QU'UN DÉPÔT EN
FOURRIÈRE: IL EST GARÉ
SUR UN EMPLACEMENT
RÉSERVÉ AUX CONVOYEURS
DE FONDS.



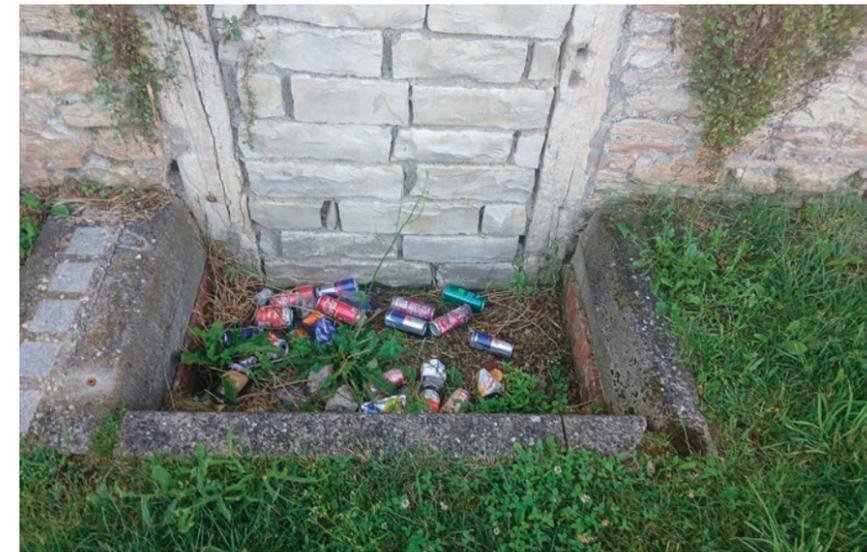
BIEN STATIONNER... C'EST POURTANT SIMPLE !

Pour éviter les contraventions ou mises en fourrière, quelques rappels pour vous épargner des désagréments!

Stationnement sur emplacement pour personnes handicapées et pour le transport de fond: 135€ d'amende.

Stationnement sur trottoirs et passage piétons: 135€ d'amende et risque de mise en fourrière.

Stationnement jour de marché: Chaque dimanche, le stationnement est interdit de 6h à 16h sur le périmètre du marché (arrêté n° 2023 - 249) sous peine d'une amende de 35€ avec mise en fourrière. La circulation est également interdite pendant le marché et lors de l'intervention des services techniques qui nettoient le marché.



RAMASSONS ! POUR UNE VILLE PROPRE ET AGRÉABLE À VIVRE

LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS

La Ville de Chagny a signé une convention avec CITE, entreprise spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques, pour œuvrer pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. On qualifie un déchet de «diffus» lorsque, pour diverses raisons, son acheminement dans le circuit conventionnel de gestion des déchets n'a pas été poursuivi et



qu'il se retrouve donc sur l'espace public. Ils sont de petites tailles et ne doivent pas être confondus avec des dépôts illégaux de déchets abandonnés.

Pour rappel, il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, des ordures ou immondices quelconques sur la voie publique, les bancs, les trottoirs. Jeter un papier au sol, abandonner des déchets ou des objets est rigoureusement interdit. Les amendes peuvent aller de 750€ à 1500€, notamment en cas d'utilisation d'un véhicule pour l'abandon de déchets. Des actions visant à diminuer les déchets abandonnés diffus sur l'espace public sont déjà mises en place par la collectivité avec l'acquisition d'un nouveau véhicule de ramassage des poubelles publiques avec double compartiment permettant le tri. Une cartographie des poubelles a également été

réalisée pour travailler sur leur disposition par rapport aux points de dépôts de déchets relevés et aux lieux potentiellement source de déchets.

Ce travail de longue haleine, n'en est qu'à ses débuts et sera prolongé dans les années à venir. Mais les petits gestes concrets de chacun comptent dès aujourd'hui: alors ramassons, triions et évitons le suremballage dans nos courses!



Comme chaque année, une soirée est organisée par la mairie pour saluer l'action des associations chagnotines et, à travers elles, celle des très nombreux bénévoles engagés et passionnés.

UNE SOIRÉE POUR SALUER... L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF À CHAGNY

Toutes les associations chagnotines étaient conviées à une soirée festive qui s'est tenue le 13 septembre à la Maison du Peuple. Il leur fallait préalablement désigner 5 membres de leur association dont ils souhaitaient saluer l'engagement. Au total, 62 bénévoles ont été applaudis et gratifiés d'un cadeau estampillé du logo de la Ville, cette année un magnifique drap de bain.

Sébastien Laurent, maire et Patricia Rossignol adjointe en charge de la vie associative et sportive et des actions intergénérationnelles soutiennent un accompagnement actif aux associations. Ainsi le réseau des associations chagnotines bénéficie, via le service Vie associative, de la mise à disposition gratuite

d'espaces pour mener à bien leurs activités et rassembler leurs membres, ainsi que de prêt de matériel.

Cette soirée, combinée au forum des associations qui s'est déroulée le lendemain, toujours à la Maison du Peuple, est une vitrine essentielle de notre dynamique associative. Toutes les associations sont représentées, dans de nombreux domaines : sports, culture, tourisme, fêtes, loisirs, enfance, jeunesse, social, solidarité, économie...

LE MOTEUR DES BÉNÉVOLES : FAIRE ENSEMBLE

Les JO 2024 de Paris ont largement témoigné de l'importance du bénévolat : le public s'est très vite attaché aux silhouettes en

tenues vertes des milliers de bénévoles venus donner de leur temps pour ce grand rendez-vous.

Au niveau local, dans notre commune, la même énergie positive anime les bénévoles de nos associations. Agir les uns avec les autres pour les autres, renforce l'empathie et procure de la joie de vivre. Le bénéfice du « collectif » est inestimable : ça booste, on croise les générations dans un esprit bienveillant, on se fait des amis, c'est l'aventure humaine qui compte. Certes, il faut pouvoir donner du temps, ce qui n'est pas toujours évident, mais les bénévoles sont souvent bien organisés et savent gérer leur calendrier !

Service Vie associative
Tél. 03 85 47 80 00
vieassociative@ville-chagny71.fr



LE BÉNÉVOLAT AU CŒUR POUR CETTE TRÈS BELLE SOIRÉE DU 13 SEPTEMBRE QUI SALUAIT L'ENGAGEMENT DES ASSOCIATIONS ET DE LEURS BÉNÉVOLES.



LA SCÈNE DE LA MAISON DU PEUPLE AUX COULEURS DU DÉPARTEMENT ET DES TROPHÉES DU SPORT 2024



REMISE DU TROPHÉE HANDISPORT À THOMAS GAUSSET ; À SA GAUCHE, LE SOUS-PRÉFET OLIVIER TAINTURIER ET À SA DROITE SON ENTRAÎNEUR ANDRÉ ROSSIGNOL.

18 OCTOBRE, À LA MAISON DU PEUPLE LES TROPHÉES DU SPORT 2024

Le Département de la Saône-et-Loire a choisi cette année Chagny pour célébrer le sport et les sportifs en cette exceptionnelle année olympique. La soirée des Trophées du Sport, organisée depuis 2015 par le Département, en partenariat avec le Comité départemental Olympique et Sportif, met à l'honneur ceux qui font vivre le sport local : sportifs, entraîneurs, bénévoles et arbitres. La scène de la Maison du Peuple, mise en lumière et très bien décorée pour l'occasion, a vu défiler les lauréats récompensés dans neuf catégories (sportif, équipe, handisport, collège sportif, entraîneur ou arbitre, bénévole, exploit et trophée du Président). 400 personnes étaient présentes pour cette soirée rythmée également par des séquences de spectacle.

UNE ANNÉE MAGIQUE POUR THOMAS GAUSSET

Une belle surprise cette année, avec un lauréat chagnotin au palmarès de cette édition 2024 ! Thomas Gausset, champion en judo et lutte adaptée et membre de l'Alliance Chagny Sports, est monté sur la scène de la Maison du Peuple pour recevoir son trophée, dans la catégorie Handisport. Un grand moment de fierté partagé avec sa famille et son club. Cette année 2024 restera pour lui exceptionnelle. Il a ainsi eu l'immense honneur d'être choisi par l'organisation Paris 2024 pour porter la flamme olympique le 12 juillet dernier, sur une portion de la traversée de Dijon, autour de la place Darcy. Il était accompagné de ses entraîneurs, des dirigeants, des athlètes,

arbitres... de tous ceux qui font vivre l'Alliance Chagny Sport.

Depuis trois ans, une section « sport adapté » est ouverte. Certains groupes mélangent des jeunes en situation de handicap et d'autres non. Dans ces groupes mélangés, les progrès sont très marqués. La dynamique positive et un bon esprit d'équipe sont à l'œuvre. L'Alliance (qui porte donc bien son nom...) a également emmené dix jeunes assister aux épreuves de Judo des JO paralympiques ; Thomas y était aussi !

Il y a 17 Maisons départementales des solidarités en Saône-et-Loire, dont une très active à Chagny. Pour lui permettre de répondre aux besoins d'une population venant de plusieurs cantons en périphérie de Chagny, il était nécessaire d'agrandir ses locaux.

LA MAISON DES SOLIDARITÉS S'AGRANDIT, L'AIDE SOCIALE AUSSI

Située au 4, rue des Halles, la MDS partage actuellement le bâtiment avec l'Office de tourisme intercommunal. Après le départ de l'OTI, elle occupera l'ensemble des espaces (voir p.9) ce qui correspondra au double de la surface actuelle.

La Maison départementale des Solidarités est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation en matière de solidarité et de développement social. Elle s'occupe donc tout autant de la petite enfance, des personnes

exclues ou en situation de handicap que des personnes âgées (pour étudier par exemple les solutions de maintien à domicile).

Le service PMI (Protection Maternelle et Infantile) intègre les consultations médicales pour la femme enceinte et pour l'enfant de 0 à 6 ans, les conseils et un soutien aux futurs parents, la recherche d'un mode de garde et un services de planification familiale.

Ces travaux d'agrandissement vont permettre aussi d'intégrer de nouveaux professionnels à l'équipe de la MDS.

La MDS travaille en étroite collaboration avec l'espace France services, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les professionnels de santé de Chagny. Ce bon maillage et la qualité de la communication entre ces acteurs est un gage de qualité de vie dans notre commune.

La MDS est ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
4 rue des Halles - tél. 03 85 87 65 10
www.saoneetloire71.fr



Majorité municipale CHAGNY, UNIS POUR UN SOUFFLE NOUVEAU

Chagnotines, Chagnotins, En dépit du contexte politique national, nous continuons à développer notre plan et à élaborer nos engagements de campagne. Depuis plusieurs mois, nous travaillons au remplacement de plusieurs médecins partis à la retraite : nous pouvons dire que le travail a payé et que nous avons accueilli plusieurs professionnels sur la commune, permettant ainsi une meilleure réponse aux habitants. Nous faisons également le nécessaire pour l'attractivité des commerces de proximité et pour l'amélioration de l'habitat de nos concitoyens. Plusieurs points sont cependant en souffrance, notamment les prestations concernant le périscolaire ou la facturation de l'eau pour lesquelles le niveau de service n'est pas à la hauteur de nos espérances. S'agissant de services gérés par l'agglomération et non par la commune, nous avons peu de moyens d'actions. Sur ces sujets, nous avons clairement des points de convergence avec l'opposition et nous considérons que la réponse apportée est très loin de l'attente de nos concitoyens. De nature positive et non polémique, nous discutons avec les services concernés et nous avons bon espoir que les choses se corrigent dans les prochains mois.

Groupe d'opposition CHAGNY SE TRANSFORME

Nous vous annonçons officiellement que notre groupe sera de nouveau présent aux élections municipales de 2026 pour la ville de Chagny. Fort de notre attachement à notre ville, nous sommes prêts à nous investir pleinement pour redonner à Chagny le dynamisme et l'attrait qu'elle mérite. Les Chagnotins vont subir les conséquences de d'une gestion municipale que nous jugeons insatisfaisante, ponctuée de choix hasardeux. L'état de la ville et le manque de perspectives pour les habitants ne cessent de se détériorer. Ce constat est aujourd'hui partagé par un nombre croissant de citoyens : la ville de Chagny est en perte de vitesse, et de moins en moins de personnes souhaitent y travailler et s'y impliquer. Ce message est un appel à tous ceux qui, comme nous, souhaitent voir Chagny renouer avec le bon sens, la prospérité et l'attractivité. Nous avons besoin de votre soutien pour porter un projet ambitieux, basé sur la transparence, la proximité et le respect des valeurs de notre ville. Si vous voulez contribuer à une nouvelle dynamique et redonner vie à Chagny, nous vous invitons à nous rejoindre et à faire entendre votre voix : contact@chagny2026.fr.

Groupe d'opposition CHAGNY EN COMMUN

Les élu-e-s de Chagny en Commun se sont souvent vus reprocher au Conseil municipal de « politiser » les questions. Quand on ne fait pas de politique, elle nous rattrape et durement. Le Gouvernement en fait pour nous, comme le démontre le budget Barnier Macron. L'addition – ou plutôt la soustraction est lourde – pour chaque foyer chagnotin mais aussi pour les moyens financiers des collectivités territoriales sur lesquelles le gouvernement réalise un véritable hold-up financier. Les Maires de France réunis en Congrès en Novembre en ont fait la démonstration chiffrée et exprimé leur colère. Toutes les collectivités sont touchées et Chagny n'y échappera pas. Les contributions de l'état sont rabotées : Fonds de compensation de la TVA (-50.000 €), Fonds vert (-60%), ce sont des dizaines de milliers d'euros en moins pour notre budget, la Dotation Globale de Fonctionnement (580.000 € en 2024) diminuée de moitié en 10 ans, n'augmentera pas, ce qui signifie en baisse du fait de l'inflation qui a lourdement pesé sur le budget communal notamment les dépenses d'énergie. Il est décidément urgent de changer de politique. Rien ne doit être négligé à Chagny pour desserrer l'étau de l'austérité que veut imposer le gouvernement.

Les menuiseries des boutiques de couleurs vives pour attirer le chaland, les carioles garées devant les étals, les enseignes en fer forgé ou peintes à la main en lettres capitales, une vie trépidante et gourmande, au début du siècle dernier, dans l'artère commerçante de Chagny.

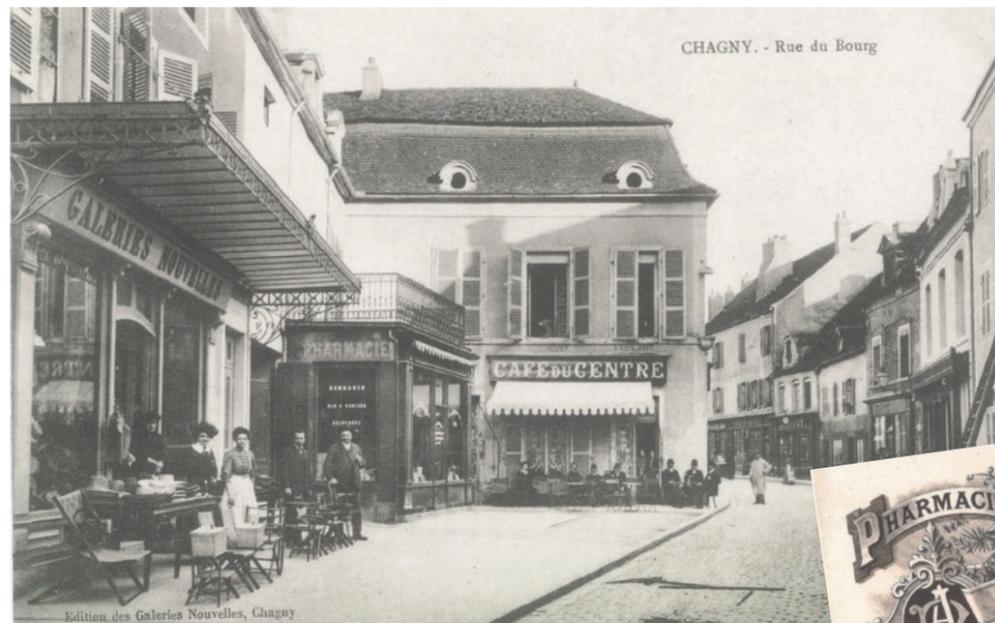
UNE HISTOIRE DU PETIT COMMERCE CHAGNOTIN BIENVENUE RUE DU BOURG !

Si on y regarde de plus près, il reste encore beaucoup de traces de ce glorieux passé commerçant. Guy Mathey, qui fut épiciers-primier dans la rue de la République, a fait don à la Ville de Chagny d'une série de planches illustrées de photographies et de publicités anciennes qui décrivent dans le détail l'histoire des commerces de la rue du Bourg, entre le début et la fin du XX^e siècle. Cette collecte minutieuse méritait d'être ici présentée, même partiellement.

Les façades commerciales rythment le paysage de la rue et leur traitement représente

un enjeu important dans la préservation de l'identité du centre ancien. Aujourd'hui, le petit patrimoine que constituent les anciennes façades, enseignes ou publicités peintes, commence à être reconnu. La restauration des menuiseries, le non recouvrement systématique des éléments architecturaux des bâtiments, le soin apporté à la création des enseignes ou à leur rénovation, apportent un vrai cachet à cette très ancienne artère de Chagny. La Ville de Chagny a fait l'acquisition en 2021 du « Petit Atelier » au n°6 de la rue du Bourg, puis en 2024, du n°3, à l'emplacement de

l'historique Pharmacie centrale, dernièrement occupé par une enseigne de restauration rapide. Pour retrouver le cachet historique du XIX^e siècle, sa façade sera prochainement restaurée tout comme l'a été celle du « Petit Atelier ». À noter que l'espace France services, située au 4 rue de la République, est également propriété de la commune et que sa façade commerciale a été restaurée dans le même esprit. La Mairie de Chagny donne le ton et souhaite que d'autres commerces suivent cet élan afin de créer une artère commerciale plus attractive.



LES GALERIES NOUVELLES (SUR LA GAUCHE) EN 1905-06, L'ANCIEN CAFÉ DES ARTS (TRÈS FRÉQUENTÉ À LA FIN DU XIX^e S.) DEVIENT LES « GALERIES NOUVELLES ». ON Y TROUVE MEUBLES, VAISSELLES, LINGES, DENTELLES, LITERIE, PARFUMERIE, JOUETS, OUTILS DE JARDIN, TENUES DE TRAVAIL... CHAGNY A COMME LES GRANDES VILLES, DES GALERIES MODERNES ! JUSTE À SA DROITE, LA PHARMACIE CENTRALE SUCCÈDERA EN 1900 À UNE CHAPELLE.



AU 5 DE LA RUE DU BOURG, LE CAFÉ DU CENTRE CE TRÈS VIEUX CAFÉ CHAGNOTIN A TOUJOURS ÉTÉ TRÈS FRÉQUENTÉ ET BEAUCOUP PAR LES SPORTIFS, PUISQUE C'ÉTAIT LE SIÈGE DU CLUB DE RUGBY. EN 1980, LES DERNIERS PROPRIÉTAIRES RÉNOVENT L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT ET LE REBAPTISENT « LA DÉSIKRADE ». AUJOURD'HUI C'EST UN CAFÉ-RESTAURANT, LA CHICORÉE.



AU 8 DE LA RUE DU BOURG, LA PÂTISSERIE AUBRY SERA TENUE PAR DEUX GÉNÉRATIONS : GEORGES (DE 1948 À 1972) PUIS SON FILS JACQUES ET SON ÉPOUSE ANNICK. AUJOURD'HUI C'EST LA MAISON CHALOIN QUI POURSUIT LA VOCATION GOURMANDE ET SUCRÉE DE L'ADRESSE !

AU 10, CETTE BELLE BOUCHERIE AU LARGE STORE EN TOILE QU'ON DEVINE ROUGE DEVAIT, À L'ÉPOQUE (VERS 1948) ÊTRE LA BOUCHERIE MODERNE, TENUE PAR M. BERTHELOT. AUJOURD'HUI C'EST UN SALON DE COIFFURE : « LE MÂLE COIFFÉ ».



LA BOULANGERIE POULET (SUR LA GAUCHE) DISPOSE EN 1920 D'UNE CHARENTE POUR LIVRER LE PAIN AVEC UN COFFRE ET COUVERCLE POUR LE TENIR À L'ABRI DE L'HUMIDITÉ ET DE LA POUSSIÈRE. PIERRE POULET ET SON FILS JEAN POSENT FIÈREMENT DEVANT LEUR VOITURE À DEUX ROUES. AUJOURD'HUI, ON Y PÉTRIS ET ON Y CUIT TOUJOURS LE PAIN, AVEC LA BOULANGERIE HEROZ.



SAUVAGEOT VANNIER ICI, MME SAUVAGEOT POSE DEVANT LA VITRINE D'UN COMMERCE ENCORE ESSENTIEL À L'ÉPOQUE...



TOUTE LA PHOTO... AU TEMPS DE L'ARGENTIQUE AU 14 DE LA RUE ; BOUTIQUE TENUE JUSQU'EN 1959 PAR M. MIGUET. AUJOURD'HUI, YVES RANDON Y EXERCE TOUJOURS LE MÉTIER DE PHOTOGRAPHE.

EN 1900, LE COIFFEUR LOMBARD FAIT RÉALISER PAR L'ENTREPRENEUR LOCAL PIERRE LUQUET, UNE FRESQUE PRINTANIÈRE AU PLAFOND DE SON SALON. AUJOURD'HUI, ELLE EST TOUJOURS VISIBLE AU N°12 CHEZ BURGONDIA NUMISMATICA



VEN. 13, SAM. 14,
DIM. 15 DÉCEMBRE 2024

CONCERTS DE NOËL
AU THÉÂTRE DES COPIAUS

Organisé par l'École
de musique

vendredi 13 à 20 h
et samedi 14 à 11 h :

Ensembles des élèves

Samedi 14 à 20 h :

Orchestre d'harmonie

dim. 15 décembre à 15 h

Chorale «Demigny Fa Sol»
sous la dir. d'Agnès Haratyk.

Des chants traditionnels

étrangers à la chanson

française et internationale,

le répertoire de la chorale

est varié, parfois léger,

parfois engagé.

Concerts gratuits, buvette

DU VENDREDI 10 AU
SAMEDI 25 JANVIER

24^e FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Théâtre des Copiaus

Voir programme détaillé p.26

Tarif 15 € / Réduit 8 €

Moins de 8 ans : Gratuit

Réservations Office de

tourisme : 03 85 87 25 95

Pass 2 séances : 12 €

Pass 3 séances : 18 €

Pass Festival (8 séances) : 49 €

VENDREDI 17 JANVIER, 19 H

VŒUX DU MAIRE

Maison du Peuple

Ouvert à tous

SAMEDI 25 JANVIER, 20 H

GALA DE CHARITÉ

Organisé par Cultur'Elles

Maison du Peuple

Au profit d'une association

caritative - **Entrée 10 €**

Contact : 06 10 49 50 21

SAMEDI 8 FÉVRIER, 14 H 30

THÉ DANSANT

Organisé par l'Amicale

des donneurs de sang

Maison du Peuple

SAMEDI 8 MARS, 20 H 30

NANA MANIA

Théâtre des Copiaus

À partir de 10 ans

Cie La tendresse du gravier

Une immersion dans la vie

d'une femme seule et triste

avec la musique et la jonglerie

comme échappatoires et

Nana Mouskouri, grande

chanteuse des années 60,

comme inspiration.

Tarif 7 € / Réduit 4 €

Réservations Office de

tourisme : 03 85 87 25 95

SAMEDI 15 MARS, 20 H

DINER DANSANT

Organisé par l'Amicale

du Racing Club Chagnotin

Maison du Peuple



VENDREDI 21 MARS, 19 H

BREAKSTORY

Maison du Peuple

Danse hip-hop - Conférence
dansée - À partir de 7 ans.

Olivier Lefrançois présente la

culture hip-hop, accompagné

par 4 danseurs et une DJ pour

incarner son propos. Produit

par l'Espace des Arts, Scène

nationale Chalon-sur-Saône

Tarif 7 € / Réduit 4 €

Réservations Office de

tourisme : 03 85 87 25 95

DU 29 MARS AU 6 AVRIL

MI-CARÊME

Extrait du programme, sous

réserve de modifications

Samedi 29 mars, 20 h 30 :

Ouverture des festivités -

Défilé nocturne, mise en place

rue de Pierres

Dimanche 30 mars, 15 h :

Grand défilé sur le thème

«Le monde de Disney», mise

en Place rue Léon Saccard

Samedi 5 avril, 14 h 30 :

Carnaval des enfants,

rdv maison du Peuple.

20 h 30 : Mi-carême Show

à la maison du Peuple

Dimanche 6 avril, 15 h :

Grand défilé sur le thème

«Le monde de Disney»

Comité de la Mi-Carême

www.micaremechagny.com



SAMEDI 5 AVRIL

THÉÂTRE : CARTOON

Tout public à partir de 7 ans.

Jimmy habite Normal Street

à Normal Ville avec toute sa

famille Normal... Ils ont l'air

normaux mais chaque matin,

tout redémarre à zéro comme

si la veille n'avait jamais

existé. **Sortie à l'Espace des**

Arts (offre transport + spectacle)

Départ 18 h cour arrière mairie

Tarif 7 € / Réduit 4 €

Réservations Service

culturel : 03 85 47 80 02

communication@ville-chagny71.fr

Tarif 20 € / Réduit 10 €

VENDREDI 16 MAI, 20 H 30

CONCERT DE L'ORCHESTRE

DIJON-BOURGOGNE

Théâtre des Copiaus

«Face à Face» violon,

marimba et orchestre

La percussionniste Adélaïde

Ferrière, invite son acolyte

Nathan Mierdl, violoniste,

pour un programme virtuose

autour de Mozart (Concertos

pour violon 3 et 4) et Vivaldi

(Concertos pour flûte, arr.

pour marimba RV 443 & 445)

avec les 25 musiciens de

l'Orchestre Dijon Bourgogne

sous la dir. de Charles Hervet.

Tarif 15 € / Réduit 8 €

Moins de 8 ans : Gratuit

Réservations Office de

tourisme : 03 85 87 25 95

SAMEDI 17 MAI, 20 H

BAL GOLDEN COUNTRY 71

Maison du Peuple

Entrée : 10 €

Contact : 06 13 38 06 78

SAMEDI 24 MAI, 20 H 30

DIMANCHE 25 MAI, 15 H

CONCERT-SPECTACLE

« A L'ABORDAGE II »

Harmonie de Chagny

Théâtre des Copiaus

Voyage musical et théâtral.

Matelots, moussaillons,

forbans et boucaniers, soyez

les bienvenus et embarquez

à bord de « L'Harmonie des

mers » pour de nouvelles

aventures !

Entrée libre



SAMEDI 7 JUIN, 20 H

DIMANCHE 8 JUIN, 17 H

FESTIVAL DE CHORALES

Théâtre des Copiaus

2^e édition des rencontres

chorales avec les invités

de « Chagny Phonie »

Entrée libre



LES JEUDIS DU DON DE SANG

à la Maison du Peuple

De 8 h 30 à 13 h

Les jeudis 19 décembre 2024

16 janvier, 20 février,

20 mars, 17 avril, 22 mai

et 19 juin 2025.

Le don de sang permet de

prélever en même temps

et en 10 minutes seulement,



LES LOTOS DU VENDREDI

à la Maison du Peuple

Vendredi 10 janvier, 20 h

Organisé par le Comité

de la Mi-carême

Vendredi 31 janvier, 18 h

Organisé par les Compagnons

de la Mi-carême

Vendredi 7 février, 20 h

Organisé par l'Amicale des

donneurs de sang

Vendredi 28 février, 18 h 30

Organisé par l'Amicale

SAMEDI 21 JUIN, 20 H

FÊTE DE LA MUSIQUE

Harmonie de Chagny

Buvette et restauration

Cour arrière de l'Hôtel de

Ville, avenue du Gal-de-Gaulle

SAMEDI 28 JUIN, 20 H

SPECTACLE DE DANSE

TWIRLING CLUB

Maison du Peuple

Entrée libre



LES RDV DE LA BIB'

Bibliothèque municipale

18 rue de la Boutière

Gratuit - Sur inscription au 03 85 87 34 77

SEMAINE MANGA

Du mardi 25 au vendredi

28 février

Immersion dans l'univers

manga le mardi de 10 h à 12 h

Conférence de Mikael Le

Bestiau, mangaka, et

explication du processus de

création. Ateliers dessins de

14 h à 16 h du mardi au

vendredi : Dessine ton propre

héros manga.

Séance de dédicace en clôture.



MAURICE LE CHAT FABULEUX

Mercredi 23 avril à 15 h

Projection de film, à partir de

3 ans. Maurice, le chat

fabuleux, arrive dans une

nouvelle ville avec ses

compères les rats.

Un seul but : arnaquer tout le

monde, puis ronronner sur un

tas de pièces d'or. Leur plan

va être troublé par des

événements mystérieux et

magiques et rien ne se passe

comme prévu. Le début d'une

grande aventure pour cette

bande bien poilue !



PROGRAMME EN LIGNE SCANNEZ MOI !

Le site internet de la Ville de Chagny www.chagny.fr propose

dans sa rubrique « événements » l'ensemble des activités et

rendez-vous organisés par les services de la Ville de Chagny.

Suivez également toutes les actualités et dernières infos sur la

page Facebook « Ville de Chagny » !



L'information jeunesse est une mission de service public auprès des jeunes (11-30 ans). Elle traite de tous les sujets qui les concernent dans leur vie quotidienne. À Chagny, ils sont accueillis gratuitement, en entretien personnalisé ou en autonomie.

UNE QUESTION PRÉCISE OU L'ENVIE D'EXPLORER LES POSSIBLES : INFO JEUNES À VOTRE ÉCOUTE !



AU DELÀ
DES RESSOURCES
ET INFORMATIONS
DISPONIBLES SUR
PLACE, INFO JEUNES
EST AUSSI UN LIEU
D'ÉCOUTE ET DE
SOUTIEN POUR
LES 11 - 30 ANS.

Emma Gaulon, animatrice d'Info Jeunes, accompagne les jeunes de 11 à 30 ans ainsi que leurs parents : orientation scolaire, métiers et formation, emploi, jobs d'été, accès au logement, recherche de loisirs et d'activités. Venez également la rencontrer pour préparer un séjour à l'étranger, pour vos démarches administratives et vos questions sur la vie quotidienne et la santé, tant physique que mentale. En fait, tous les sujets concernant les 11 - 30 ans peuvent être abordés !

À LA RENCONTRE D'INFO JEUNES

Sans rdv, dans le bâtiment Infos Jeunes (cour arrière de la mairie) :
mardi et jeudi 10 h - 12 h
mercredi 14 h - 17 h 30
vendredi 14 h - 16 h

Avec rdv, en mairie (au 1^{er} étage du CCAS) :
lundi, mardi et jeudi 14 h - 17 h 30.
Tél. 03 85 87 66 06

ACCÈS INFORMATIQUE

Pour rédiger votre CV et une lettre de motivation, effectuer des recherches documentaires en lien avec l'Info jeunesse, réaliser vos démarches administratives, deux options sont proposées pour les jeunes de moins de 30 ans :
En libre accès, lors des temps d'accueil à Info Jeunes
En accompagnement, avec l'animatrice lors d'un rendez-vous en mairie.

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE

Dédié aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et à la recherche d'une formation ou d'un emploi, la Mission locale reçoit tous les lundi et vendredi matin de 9 h à 12 h en mairie, sur rendez-vous au **03 85 93 47 59**.

CARTE AVANTAGE JEUNES 2024

Vendu 10 €, elle favorise l'accès des - de 30 ans dans 4 domaines : culture et découverte (théâtre, spectacle, musée, cinéma...), solidarité et citoyenneté (formations BAFA, PSC1...), sports et loisirs (piscine, salles de sport, clubs), commerce et vie pratique (vêtement, auto-école,...).

L'abonnement à la Bibliothèque et l'accès à la plateforme Césam71 sont gratuits. Vous bénéficiez d'un coupon de réduction de 6 €, valable à la librairie À livre ouvert et tous les spectacles de la saison culturelle sont proposés au tarif réduit.

Info jeunes Chagny
tél. 03 85 87 66 06 / 06 10 47 88 14
ijchagny@jeunes-bfc.fr
facebook.com/PIJdechagny
instagram : infojeuneschagny

70 ANS... ET BEAUCOUP PLUS !

Vous avez 70 ans et plus ?
Le CCAS de Chagny vous propose des rendez-vous comme le Banquet des Aînés.
Vous avez 80 ans et plus ?
Profitez de l'opération « Chocolats pour les aînés ». Bref, si vous venez d'avoir 70 ans, ou que vous venez d'arriver à Chagny et que vous n'avez jamais été destinataire d'invitations, faites vous connaître au CCAS !
En cas de déménagement sur Chagny, il vous revient d'en informer le CCAS pour mettre à jour votre adresse et continuer d'être invité aux différentes actions.

Pour la livraison des chocolats :

Le CCAS délivre des ballotins de chocolats aux personnes de 80 ans et plus. Afin d'améliorer sa logistique, le CCAS a revu l'organisation : à réception de l'invitation, il vous sera demandé de répondre soit par coupon, soit par téléphone de votre souhait ou refus de bénéficier de cette action. Sans réponse de votre part, vous ne pourrez pas bénéficier de l'action. Si vous n'avez pas reçu l'invitation de la part du CCAS en 2024, contactez le CCAS afin que nous puissions vous ajouter à la liste d'invitations.

CCAS - Hôtel de Ville de Chagny
4 rue de Beaune, 71150 Chagny
Tél. 03 85 47 80 00

L'OPAC Saône-et-Loire gère plus de 25 000 logements dans le département et mène régulièrement des opérations de réhabilitation. Les bâtiments G et H du quartier Bellevue vont en bénéficier.

QUARTIER BELLEVUE TRAVAUX DE REHABILITATION

L'OPAC de Saône-et-Loire programme d'importants travaux de réhabilitation sur les 64 logements des bâtiments G et H du quartier Bellevue pour lesquels la Ville de Chagny verse une aide financière de 1500 € par logement (pour un coût prévisionnel total par logement de 31 312,06 € TTC - sous réserves de l'attribution des lots en CAO). Grâce notamment au soutien financier de la Ville de Chagny, l'OPAC Saône-et-Loire a pu solliciter des subventions auprès du Département de Saône-et-Loire et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, permettant ainsi d'engager des travaux plus importants et concernent un plus grand nombre de logements.

Remplacement des portes palières, motorisation des volets roulants, interventions sur le réseau de chauffage, réfection des sols, murs et plafonds des salles de bains et des WC ainsi que de l'électricité des logements, remplacement des robinetterie et de sanitaires...
Ce sont des travaux importants qui vont être menés pour le bien

vivre des habitants. Les parties communes ne sont pas oubliées : réfections des hall d'entrées, des cages d'escaliers, remplacement des chutes d'eaux usées, amélioration de l'interphonie, remplacement ou peinture des garde-corps, améliorations des espaces extérieurs et de parkings. Des travaux d'économie d'énergie sont aussi prévus avec une isolation installée par l'extérieur, isolation des plafonds des caves, le remplacement des luminaires des parties communes, le remplacement des chauffe-bains gaz existants, de la VMC, des équipements radiateurs ...

L'ensemble des locataires de ces deux bâtiments a été consulté sur le projet de réhabilitation et de travaux d'économie d'énergie (programme travaux + impact sur les loyers). Un délai de deux mois a été laissé à chacun pour se prononcer sur le projet global. Au terme du délai imparti, l'OPAC Saône-et-Loire a enregistré 42 retours dont un refus. La concertation a donc abouti favorablement.

CANAL COMÉDIES, PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE!

Pour la première édition du festival créé par la Ville de Chagny, le succès était au rendez-vous! Nous avons envie de vous faire rire, le pari est réussi. Pour la première soirée, les spectateurs, accueilli par Terrence, ont assisté (et participé!) à l'heure de colle de Malik, une « Folle histoire de France ». Place ensuite à la Bande à Chapelle pour deux pièces de boulevard comme Bruno Chapelle en a le secret

« Airb'n Boom » et « La fille de son père ». Couple illégitime, situations cocasses, quiproquos...

Tous les ingrédients d'un succès comique étaient réunis; preuve en est les éclats de rire qui ont résonné dans le théâtre tout au long du week-end! Rendez-vous l'année prochaine pour Canal Comédies acte 2!



..... 2024 - 24^E ÉDITION!

..... 2024 - 24^E ÉDITION!

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

VENDREDI 10 JANVIER, 20 H 30

Le moral des troupes

Cie Fameux Fonds de Tiroir
Pour leur conférence sur la pratique du théâtre en amateur, le Professeur Dugommier et son assistante Mme Pédoncule ne reculent devant rien allant même jusqu'à recruter une comédienne dans le public...

SAMEDI 11 JANVIER, 20 H 30

La nuit de Valognes

Cie des 7 pôles
Une nuit, la Duchesse de Vaubricourt invite quatre femmes dans son château, séduites puis quittées, comme elle, par Don Juan. Leur plan pour le punir fera tomber les masques et révélera la complexité des relations humaines. Texte de E-E Schmitt.

DIMANCHE 12 JANVIER, 15 H

Knock

Cie Epinac entre en scène
« Tout homme bien portant est un malade qui s'ignore », telle est la maxime du Dr Knock. Comédie grinçante de Jules Romain, *Knock* dénonce la manipulation sous toute ses formes. La pièce est d'une modernité époustouflante.

VENDREDI 17 JANVIER, 20 H 30

A deux

Cie Les Mots Dits
Pour la première représentation au théâtre L'ange qui passe qui vient d'être inauguré, la Cie des Daims répète sa pièce en public. Tout ne se passe pas comme prévu et va progressivement s'écrouler avec des situations de plus en folles.



Créé en 2001, ce festival est un rendez-vous incontournable pour les compagnies amateurs et le public. Huit séances sur trois week-ends sont proposées.

Au programme : des pièces de boulevard, des comédies, des grands classiques, des créations originales... bien au chaud au Théâtre des Copiaus!

Plein tarif : 7 €

Tarif réduit (- 25 ans, PMR, minima sociaux) : 4 €

Gratuit pour les moins de 8 ans

Pass 2 séances : 12 € / 3 séances : 18 €

Pass festival (8 séances) : 49 €

Réservations : tél. 03 85 87 25 95

PARTENARIAT AVEC L'ESPACE DES ARTS



Cette saison 2024-2025 est marquée par le début d'un partenariat avec l'Espace des Arts autour de deux formes de propositions :

Sorties transport & spectacle en mode co-voiturage ; une offre très appréciée! Deux ont déjà eu lieu et ont rassemblées 17 personnes qui sont allées ensemble assister à « Mme Ose Baschung » et « Le Petit Chaperon Rouge » donnés à l'Espace des Arts. La prochaine sortie aura lieu le 5 avril (voir agenda p. 22).

L'accueil à Chagny de deux spectacles produits par l'Espace des Arts spectacle.

« Renversante » a été donné le 15 novembre dernier au Théâtre des Copiaus avec une séance offerte à 140 collégiens (notre photo) et une séance tout public. À l'issue du spectacle, un temps d'échange a permis de discuter autour de la question de l'égalité femme-homme, toujours aussi primordiale. Le 21 mars, rendez-vous à la Maison du Peuple pour « BreakStory » (voir agenda p. 22).

..... 2024 - 24^E ÉDITION!

..... 2024 - 24^E ÉDITION!

SAMEDI 18 JANVIER, 20 H 30

Le vin de Cana, une aventure de Mousquetaires

Cercle d'Escrime Beaunois
Suivez les aventures des « courageux » mousquetaires du roi Louis XIII aux prises avec le bandit Renard Gris pour protéger l'inestimable Vin de Cana... Pièce de théâtre de cape et d'épée (et de vraies épées!).

DIMANCHE 19 JANVIER, 15 H

Sauvez la reine

Cie Alcazar
La vie de la Reine Victoria est menacée, les espions Ramon et Dolorès parviendront-ils à la sauver? Inspiré des films d'Alfred Hitchcock, ponctué de chants et de danses, le scénario vous fera voyager de Budapest à Londres en passant par l'Écosse.

VENDREDI 24 JANVIER, 20 H 30

Le conte d'hiver

Théâtre de la Mère Folle
Ceci n'est pas un conte, ça ne se passe pas en hiver, mais comme c'est du Shakespeare, il y a de l'amour, de la jalousie, du drame, du mélodrame, du rire, des larmes, un prince, une bergère, un clown, un arnaqueur, un ours mangeur d'hommes et... des coups de théâtre!

SAMEDI 25 JANVIER, 20 H 30

Le malade imaginaire

Tréteaux 2000
L'histoire d'un hypocondriaque et des médecins et apothicaires qui profitent de lui. Heureusement, la bonne, pleine de sens est là! Une pièce emblématique de Molière avec des intermèdes musicaux joués en direct.



DU CÔTÉ DE LA BIB'

Succès à la Bibliothèque lors des vacances de la Toussaint : **L'atelier Astronomie** a réuni 62 personnes et **les Contes d'Halloween de Prunelle** se sont joués devant plus de 80 spectateurs! Vivement les vacances d'hiver pour vivre d'autres animations!

VILLE DE Chagny



MAIRIE DE CHAGNY

4, rue de Beaune - tél. 03 85 47 80 00
mairie@ville-chagny71.fr

Les services municipaux vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

INFO JEUNES

4, rue de Beaune (cour arrière)
tél. 03 85 87 66 06 - ijchagny@jeunes-bfc.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

18, rue de la Boutière - tél. 03 85 87 34 77
bibliotheque@ville-chagny71.fr



OUVERTURE DU CIMETIÈRE

De 8 h à 17 h jusqu'à fin février
De 8 h à 18 h en mars et avril
De 8 h à 19 h à partir du 1^{er} mai
Les visiteurs à mobilité réduite sont accueillis par le gardien les mardis et jeudis de 14 h à 16 h.



HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 jusqu'au 31 mai / de 7 h 30 à 12 h et de 12 h 45 à 15 h du 1^{er} juin au 30 septembre.



DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU DE PASSEPORT

Sur rdv : tél. 03 85 47 80 00
Achat du timbre fiscal dans les bureaux de tabac de Chagny ou en ligne :
<https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>



RÉGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- le dim. et les jours fériés de 10 h à 12 h.



RECENSEMENT CITOYEN

Les garçons et les filles nés entre janvier et juin 2009, âgés de 16 ans révolus et dont les parents sont domiciliés à Chagny, sont invités à se faire recenser auprès du service affaires générales de la mairie, munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité.



Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE-CHAGNY-NOLAY

14, rue Philippe Trinquet
21200 Beaune - tél. 03 80 24 56 80
du lundi au vendredi 8 h 30-12 h 30 et 14 h-18 h.

CÔTE & BUS - LE RÉSEAU DE BUS DE L'AGGLO

tél. 03 80 21 85 09
du lundi au vendredi 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h 45.
1^{er} et dernier samedi du mois 9 h 30-12 h.

LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION À CHAGNY

RÉGIE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

4, rue de Beaune
tél. 03 85 93 56 88 (sauf le mercredi)
Accueil physique et téléphonique de 9 h à 12 h les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.
regiedeseaux@beaunecoteetsud.com
Urgence technique uniquement :
tél. 06 25 04 70 79

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE GUICHET UNIQUE

4, rue de Beaune - tél. 03 85 87 37 02
inscriptionsenfance-chagny@beaunecoteetsud.com
sur rdv uniquement : lundi 14 h - 16 h 30 ;
mercredi 9 h - 12 h ; vendredi 9 h - 12 h.

MULTI ACCUEIL

1 bis, rue Théo-Bretin - tél. 03 85 48 95 62
multiaccueilchagny@beaunecoteetsud.com
du lundi au vendredi 7 h 30-18 h 30.

ACCUEIL DE LOISIRS LE MOULIN DES LUTINS (3-6 ANS)

4, rue du 11-Novembre-1918
tél. 03 80 24 58 34

RELAIS ENFANTS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

1 bis, rue Théo-Bretin - tél. 03 85 87 19 58
repamterritoiresouest@beaunecoteetsud.com
mardi 15 h-18 h ; mercredi 9 h-12 h 30 ;
jeudi 13 h 30-16 h 30.



NUMÉROS UTILES

SIRTOM de Chagny : tél. 03 85 87 62 34

Vous pouvez télécharger le calendrier de collecte sur www.sirtom-chagny.fr

RAPPEL : L'arrêté municipal n° 2016-317 relatif à la propreté, à la sécurité et à la tranquillité des espaces publics mentionne, à l'article 5 : « Les conteneurs à ordures ménagères sont déposés sur la voie publique la veille du jour prévu pour la levée et rentrés le soir même, dernier délai. De même, les sacs jaunes destinés au tri sélectif sont uniquement sortis une fois par quinzaine, la veille de leur ramassage. »

SPA de Chagny : tél. 03 85 87 20 55

CAF Saône-et-Loire : tél. 3230

Maison départementale des solidarités (MDS) : tél. 03 85 87 65 10

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) : 3646

Cellule d'écoute centre de soins de Sevrey : tél. 0800 071 000

(appel gratuit, du lundi au vendredi 9 h-17 h 30)

Maison de la justice et du droit :

5, place de l'Obélisque, Chalon-sur-Saône
tél. 03 85 90 87 80

(du lundi au vendredi 9 h-12 h et 13 h 30-17 h 30)



NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15

Pompiers : 18

Police secours : 17

N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : 114

Violences sur les enfants : 119

www.allo119.gouv.fr

Violences conjugales : 3919

www.arretonslesviolences.gouv.fr